



UN PARTENAIRE DE CONFIANCE POUR LE CANADA
EN MATIÈRE DE COMMERCE EXTÉRIEUR

TABLE DES MATIÈRES

02	EDC EN BREF
04	EDC – QUI NOUS SOMMES
05	PORTRAITS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EDC ET DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION
07	EDC – RESPONSABILITÉ
08	SOLUTIONS À L'EXPORTATION D'EDC
10	EDC ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES
12	SERVICES D'EDC AUX PETITES ENTREPRISES
13	EDC SUR LES MARCHÉS ÉMERGENTS
14	REPRÉSENTATIONS D'EDC AU CANADA ET À L'ÉTRANGER
15	FOIRE AUX QUESTIONS
16	POUR EN SAVOIR PLUS



EDC EN BREF

Qui nous sommes

Exportation et développement Canada (EDC), société d'État, est l'organisme officiel de crédit à l'exportation du Canada.

Mandat

Soutenir et développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du pays d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international.

Organisation

EDC a son siège social à Ottawa et elle possède 17 bureaux régionaux :

- | | | | |
|-------------|---------------|-----------------|--------------|
| › Vancouver | › Windsor | › Montréal | › Halifax |
| › Edmonton | › Toronto | › Québec | › Moncton |
| › Regina | › Mississauga | › St-Laurent | › St. John's |
| › Calgary | › London | › Drummondville | |
| › Winnipeg | › Ottawa | | |

EDC compte aussi 16 représentations à l'étranger :

- | | | | |
|------------|-----------------------|--------------|---------------|
| › Chili | › Russie | › Brésil (2) | › Mexique (2) |
| › Colombie | › Singapour | › Chine (2) | › Turquie |
| › Pérou | › Émirats arabes unis | › Inde (2) | › Allemagne |



Produits

Voici les principaux services financiers offerts par EDC :

- › prêts aux entreprises étrangères voulant acheter des biens et services du Canada;
- › prêts pour financement du fonds de roulement accordés aux sociétés canadiennes ayant des contrats d'exportation;
- › prêts et assurances pour aider les sociétés canadiennes à investir à l'étranger;
- › garanties aux banques pour faciliter les prêts aux entreprises canadiennes;
- › assurances pour protéger les sociétés canadiennes contre un éventail de risques, comme le risque de défaut de paiement;
- › cautionnements afin d'aider les sociétés canadiennes à garantir l'exécution des contrats;
- › solutions liées aux capitaux propres.

EDC est un chef de file reconnu dans l'établissement de rapports financiers et l'analyse économique

Clients

En 2014, EDC a servi 7 432 entreprises canadiennes sur 200 marchés.



Financement

Financièrement autonome, EDC applique des principes commerciaux, notamment en percevant des intérêts sur ses prêts et des primes sur ses produits d'assurance. EDC ne reçoit pas de crédits parlementaires annuels.

Résultats de 2014

- › Volume total des transactions facilitées : **99,8 G\$**, dont **28,9 G\$** sur les marchés émergents et **13,6 G\$** en appui aux PME [Supprimer].
- › Les transactions facilitées par EDC ont aidé à générer 68 G\$ en contribution au PIB du Canada.
- › Depuis 1994, EDC a facilité des transactions pour les exportateurs et investisseurs canadiens à hauteur de 1 billion de dollars.
- › Pour l'exercice, EDC a dégagé un bénéfice net de **1,129 G\$**.
- › Paiement d'un dividende de **1,29 G\$** au gouvernement du Canada.



EDC – QUI NOUS SOMMES

Propriété du gouvernement du Canada et instrument de politique publique, Exportation et développement Canada (EDC) est une société d'État qui appuie la mise en œuvre du programme de commerce international du gouvernement. Depuis plus de 70 ans, elle facilite les activités commerciales mondiales des entreprises canadiennes de toutes tailles et de tous les secteurs partout au pays. Au fil des ans, EDC a appuyé des exportations et des investissements d'une valeur de plus de 1 billion de dollars. Fait à noter, elle sert une clientèle composée à plus 80 % de PME et elle réalise environ 25 % de son volume d'activités annuel sur les marchés émergents.

En tant qu'organisation axée sur le souci du client, EDC s'efforce d'être un partenaire de confiance auprès de ses clients en misant sur sa connaissance et sa compréhension de leurs besoins afin de concevoir des solutions novatrices et leur livrer des produits et des services d'une réelle valeur. Elle joue un rôle essentiel en aidant les entreprises à affronter la concurrence et à réussir dans une économie mondialisée. En tablant sur son expertise en gestion des risques, ses relations avec des partenaires nationaux et internationaux de même que son engagement à l'égard d'une saine gestion financière, EDC est en mesure d'offrir de précieux services à ses clients tout en rehaussant la capacité financière et économique du pays, en particulier les résultats commerciaux du Canada.

PORTRAITS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION D'EDC



Kevin Warn-Schindel

Président du Conseil d'administration d'EDC

M. Warn-Schindel a été nommé président du Conseil d'administration d'EDC en juin 2013. Il occupe actuellement un poste de directeur général au sein de HarbourVest Partners LLC, une société internationale d'investissement privé, où il dirige le programme d'investissement en actifs réels. Il a auparavant assumé pendant dix ans les fonctions de chef de groupe et de directeur général au sein du Groupe OPTrust Private Markets, une division de fonds de placement de OPTrust. Ce cadre supérieur du domaine de la gestion des placements possédant une vaste expérience des marchés financiers mondiaux a aussi occupé des postes de direction au sein de Macquarie Bank Limited, une banque d'affaires australienne, et de RBC Marché des Capitaux, une filiale de la Banque Royale du Canada axée sur le courtage de gros.



Benoit Daignault

Président et chef de la direction

Benoit Daignault a été nommé président et chef de la direction le 5 février 2014. Avant cette nomination, M. Daignault a occupé pendant deux ans le poste de premier vice-président, Produits de financement. À ce titre, il a dirigé les diverses activités de financement d'EDC, notamment les prêts commerciaux, le financement des entreprises et le financement sur actifs, le financement de projets ainsi que le Programme de placements en actions. Auparavant, il a exercé les fonctions de premier vice-président, Développement des affaires. Avant son arrivée à EDC en 2004, M. Daignault a travaillé pendant plus de dix ans chez General Electric Capital, où il a exercé des fonctions à responsabilités croissantes, tant au Canada qu'aux États-Unis. M. Daignault est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal et est analyste financier agréé (CFA). Il a terminé avec succès le programme Proteus de la London Business School et est diplômé du Senior Executive Program de l'Université Columbia.

EDC – RESPONSABILITÉ

EDC rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce international. Elle est régie par la *Loi sur le développement des exportations*, la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers*, la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles* et la *Loi fédérale sur la responsabilité*.

EDC mène ses activités en respectant les accords internationaux du Canada, en honorant ses engagements en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) et en appliquant des principes de saine gestion financière. À EDC, la RSE est un principe directeur qui guide toutes nos décisions d'affaires et nous permet de gagner la confiance du public à l'égard de nos activités de facilitation du commerce international du Canada.

EDC est signataire des Principes de l'Équateur et membre de son Comité directeur, les Principes étant le référentiel du secteur financier pour déterminer, évaluer et gérer les risques sociaux et environnementaux découlant du financement de projets. L'adoption des Principes témoigne de l'engagement indéfectible de la Société à exercer ses activités internationales de manière socialement responsable, dans le respect de l'environnement, et vient confirmer la solidité de ses politiques actuelles en matière de RSE.

Aux termes des procédures parlementaires, le gouvernement du Canada doit effectuer tous les dix ans un examen de la *Loi sur le développement des exportations*, qui régit le mandat et le cadre juridique d'EDC, dans le but de s'assurer que le mandat et les dispositions de la *Loi* répondent aux besoins changeants des exportateurs et des investisseurs canadiens sur les marchés mondiaux. Selon l'article 25 de la *Loi*, le ministre du Commerce international doit, en consultation avec le ministre des Finances, entreprendre tous les dix ans un examen indépendant de ses dispositions et de son application. Le prochain examen est prévu en 2018.

En outre, EDC est tenue de présenter chaque année au Parlement un rapport faisant état de ses activités ainsi qu'un résumé de son plan quinquennal et du budget correspondant.

Le vérificateur général du Canada, vérificateur d'EDC, procède à des examens annuels de la Société auxquels s'ajoute un examen spécial tous les cinq ans.



PARTENAIRES D'EDC

Pour répondre aux besoins des entreprises canadiennes mondialisées, EDC compte sur les solides relations qu'elle entretient avec ses partenaires des secteurs public et privé. Priorité de longue date pour la Société, l'établissement de partenariats lui permet de tirer parti des renseignements et de l'expertise de ministères, d'institutions financières et d'autres sociétés d'État. En mobilisant sa capacité, ses compétences, ses idées et ses réseaux d'affaires, EDC a pu renforcer la capacité globale du marché et permettre à plus d'entreprises canadiennes d'accéder au soutien voulu.

Partenariats avec le secteur public

EDC et le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (dont le Service des délégués commerciaux, ou SDC) jouent tous deux un rôle important pour ce qui est d'aider le gouvernement du Canada à rehausser la capacité commerciale du pays. Agissant sur des fronts différents, mais dans une direction commune, les deux organisations collaborent pour promouvoir le commerce international et appuyer les entreprises canadiennes. Il faut dire que la réalité actuelle du monde des affaires oblige les secteurs privé et public à travailler en complémentarité.

Les activités d'EDC destinées à soutenir les entreprises canadiennes sont facilitées par ses relations avec d'autres sociétés d'État, comme la Banque de développement du Canada (BDC), Financement agricole Canada (FAC) et la Corporation commerciale canadienne (CCC). En cultivant des relations avec ces sociétés, EDC peut présenter un plus vaste éventail de solutions pour répondre aux besoins des entreprises canadiennes, favorisant ainsi leur réussite.

Grâce à l'intensification de la mise en commun de renseignements, à la collaboration et à ses activités conjointes, EDC joue un rôle pivot dans l'équipe élargie du Canada qui soutient le Plan d'action sur les marchés mondiaux du gouvernement et les exportations canadiennes.

Partenariats avec le secteur privé

Dans la mesure du possible, EDC cherche à établir des partenariats avec le secteur privé afin de mobiliser les capacités complémentaires d'autres fournisseurs de services et d'offrir globalement un niveau accru de service et de capacité aux entreprises canadiennes. Grâce à l'expansion de son réseau dans le secteur financier canadien, la Société parvient à mieux servir un plus large éventail d'entreprises partout au pays. En 2014, plus de 90 % des transactions de financement de la Société ont été réalisées en partenariat avec des institutions financières.

Autres partenariats

En plus du secteur privé et des institutions financières, EDC collabore aussi avec des assureurs-crédit du secteur privé, d'autres sociétés d'État ainsi que de nombreux autres partenaires des secteurs privé et public. En mobilisant la capacité, les compétences, les idées et les réseaux d'affaires de chacun, EDC a pu renforcer la capacité globale du marché et permettre à plus d'entreprises canadiennes d'accéder au soutien voulu.

SOLUTIONS À L'EXPORTATION D'EDC



La stratégie d'affaires d'EDC, qui découle de son mandat centré sur le commerce, vise à renforcer la capacité économique et financière du Canada. La Société met en œuvre cette stratégie en s'affirmant comme un partenaire de confiance auprès des exportateurs et des investisseurs canadiens, des institutions financières canadiennes et étrangères, des acheteurs étrangers de biens et de services canadiens de même qu'auprès de son actionnaire, le gouvernement du Canada.

EDC travaille directement avec les entreprises canadiennes ou s'associe avec leurs institutions financières afin de leur procurer une capacité de crédit supplémentaire. De plus, elle fournit à ses clients les renseignements sur les marchés dont ils ont besoin pour prendre des décisions d'affaires éclairées, et leur offre des solutions d'assurance et de financement pour appuyer et développer leurs ventes à l'étranger et leurs activités d'investissement. Voici quelques-unes des solutions qu'EDC est en mesure d'offrir à ses clients :

PROTECTION DES COMPTES CLIENTS ÉTRANGERS

EDC propose des solutions d'assurance qui répondent aux besoins d'entreprises canadiennes et les protègent contre un vaste éventail de risques. Elles peuvent faire appel à ces solutions pour diverses raisons :

- › protéger leurs ventes destinées à un seul acheteur ou couvrir toutes leurs créances;
- › offrir une couverture pour leurs sociétés affiliées à l'étranger;
- › couvrir les risques commerciaux et politiques;
- › offrir des conditions de paiement et de modalités de crédit plus avantageuses;
- › libérer les marges de crédit opérationnelles contractées auprès de leurs banques.

ACCÈS AU FINANCEMENT

Les solutions de financement d'EDC peuvent aider les entreprises canadiennes à consentir à leurs clients étrangers du financement à moyen ou à long terme pour des ventes plus importantes et, parallèlement, à augmenter leur fonds de roulement pour leurs ventes à l'exportation et leurs investissements à l'étranger. Elles peuvent recourir à ces solutions pour :

- › faire croître leurs ventes internationales;
- › percer de nouveaux marchés;
- › combler leurs besoins en capital dans le cadre d'activités d'exportation et d'investissements;
- › financer et assurer leurs investissements sur des marchés étrangers, notamment des placements en actions à l'appui de la nouvelle génération d'exportateurs et d'investisseurs canadiens.



LIBÉRATION DES MARGES OPÉRATIONNELLES

Grâce à la gamme étendue de solutions de cautionnement et de garanties d'EDC, les entreprises peuvent libérer leur marge opérationnelle et leur trésorerie pour le bon déroulement de leurs activités. Ces solutions leur procurent nombre d'avantages, dont les suivants :

- › obtenir un cautionnement d'exécution sans toucher à leur marge opérationnelle;
- › se protéger contre les fluctuations du dollar grâce à la Garantie de facilité de change d'EDC;
- › obtenir une ligne de crédit ou un autre type de financement auprès d'une banque étrangère.

Il est important de noter qu'EDC appuie uniquement, au moyen du Compte de la Société, les entreprises ayant un plan d'affaires viable et qu'elle offre ses services financiers à des conditions commerciales. Elle n'offre aucune subvention à aucun secteur industriel.

EDC est déterminée à proposer des solutions qui répondent aux besoins changeants des exportateurs et des investisseurs canadiens, ses partenaires de confiance. Dans le cadre de cet engagement, elle travaille en étroite collaboration avec les institutions financières des compagnies canadiennes et d'autres institutions publiques comme la Banque de développement du Canada et la Corporation commerciale canadienne afin qu'ensemble elles puissent créer plus de capacité de crédit et aider ses clients à faire croître leurs exportations.

EDC ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

À EDC, la responsabilité sociale des entreprises (RSE) dépasse la simple conformité aux normes juridiques : c'est un principe sous-jacent qui oriente ses activités. Dans cette optique, la RSE revêt une importance capitale dans la réalisation du grand objectif que nous nous sommes fixé, à savoir nous affirmer comme un partenaire de confiance auprès de nos homologues du secteur des services financiers et de nos clients. Nous y parvenons non seulement en soutenant les activités des exportateurs et des investisseurs, mais également en le faisant de manière responsable.

Trouver le juste équilibre entre répondre aux attentes de la population canadienne et assurer des règles du jeu uniformes pour les exportateurs canadiens continue d'être pour nous une priorité. La Société renforce constamment ses pratiques en matière de RSE afin de suivre l'évolution des normes internationales et d'ainsi exercer ses activités de manière à consolider la réputation et la crédibilité des entreprises canadiennes. Pour ce faire, elle met à profit l'expérience des distingués Canadiens formant son Conseil consultatif sur la RSE et le dialogue périodique avec des organismes non gouvernementaux et ses partenaires internationaux en vue d'intégrer les nouvelles pratiques exemplaires à ses processus de contrôle préalable.



Éthique et transparence

Le *Code de conduite* d'EDC garantit l'intégrité des activités de la Société de même que l'application des principes de la RSE par l'ensemble des employés et des membres de son Conseil d'administration. De même, son programme de lutte contre la corruption sensibilise ses clients aux lois canadiennes et aux conventions internationales. Ces derniers sont d'ailleurs tenus de signer une déclaration anti-corruption et d'accepter des clauses restrictives. De cette façon, EDC s'assure que les transactions qu'elle appuie sont exemptes de corruption. Depuis 2001, la Société a pour politique d'afficher sur son site Web le détail de toute transaction envisagée dans le cadre de son programme de financement, de garanties, d'assurance risques politiques et d'opérations portant sur les capitaux propres. De plus, son Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux prévoit une divulgation accrue des projets de catégorie A (ceux ayant un potentiel élevé d'incidences environnementales et sociales négatives), notamment la justification du soutien et les grands enjeux environnementaux et sociaux examinés.

Performance au chapitre des droits de la personne

EDC reconnaît qu'il lui incombe d'évaluer les incidences négatives potentielles sur les droits de la personne de tout projet ou de toute transaction pour déterminer si elle lui accordera ou non son soutien. La Société s'est donc dotée d'un processus normalisé d'évaluation des effets des transactions sur les droits de la personne lui permettant de définir avec objectivité la pertinence et la portée d'une telle analyse. Parallèlement, EDC appuie les travaux de John Ruggie, professeur à Harvard et représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les questions de droits de l'homme dans les affaires. Compte tenu de l'évolution constante des critères d'évaluation des incidences des activités commerciales sur les droits de la personne à l'échelle mondiale, EDC continuera de passer en revue ses pratiques en la matière et les adaptera en tenant compte des nouvelles avancées dans ce domaine en émergence.



Performance sociale

EDC contribue à l'épanouissement des collectivités où vivent et travaillent ses employés ainsi que des collectivités des marchés émergents où ses clients sont présents. Désireuse de valoriser l'investissement de ses employés, EDC a créé un programme de dons de bienfaisance liés au bénévolat ainsi qu'un programme de congés de service communautaire en vertu duquel le personnel de la Société peut consacrer deux jours de congé payés à l'organisme de bienfaisance de leur choix. Par ailleurs, en 2009, EDC a inauguré un partenariat mondial d'investissement dans la collectivité avec CARE Canada. Dans le cadre de cette initiative d'une durée de quatre ans, elle affectera à l'étranger des employés qui mettront leurs compétences au service d'entreprises locales dans le but de les aider à se développer, à saisir des débouchés et à devenir plus rentables.

Performance environnementale

EDC procède à des examens et des analyses du volet environnemental des transactions avant de consentir toute forme d'appui. Sa participation est considérée, au-delà de sa valeur financière, comme un soutien à valeur ajoutée et l'assurance d'une gestion des risques environnementaux et sociaux en phase avec les normes internationales. En outre, EDC fait une surveillance soutenue des projets qu'elle soutient afin qu'ils ne cessent de respecter les normes environnementales internationales.

EDC est déterminée à proposer des solutions qui répondent aux besoins changeants des exportateurs et des investisseurs canadiens, ses partenaires de confiance. Dans la poursuite de cet engagement, elle travaille en étroite collaboration avec les institutions financières des entreprises canadiennes avec et d'autres institutions publiques, comme la Banque de développement du Canada et la Corporation commerciale canadienne, afin qu'ensemble elles puissent créer plus de capacité de crédit et aider ses clients à faire croître leurs exportations.

SERVICES D'EDC AUX PETITES ENTREPRISES

EDC s'emploie à répondre aux besoins des entreprises canadiennes, en particulier des PME, ainsi qu'à ceux des marchés émergents. En 2014, pendant le ralentissement économique mondial, elle a appuyé 7 432 entreprises, dont 6 088 PME.

Comprendre les défis qui se présentent aux exportateurs et aux investisseurs canadiens, puis les aider à surmonter ces difficultés continuent d'être la priorité d'EDC. C'est pourquoi elle s'engage à contribuer au développement des entreprises canadiennes de toutes tailles et à soutenir leur essor sur les marchés mondiaux en leur proposant des solutions qui les aident à se prémunir contre divers risques. Par exemple, en souscrivant l'assurance crédit d'EDC, les petites entreprises disposent de la souplesse, de la sécurité et de l'accès au capital voulus pour mener à bien leurs activités sur la scène internationale.



L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DES PETITES ENTREPRISES D'EDC PEUT AIDER LES SOCIÉTÉS CANADIENNES À PROTÉGER ET À AUGMENTER LEURS VENTES À L'ÉTRANGER EN LEUR PERMETTANT :

- › de protéger leurs ventes, qu'elles aient besoin d'assurer une seule vente ou un seul projet ou encore des contrats multiples;
- › de financer leurs ventes grâce au Programme de garanties d'exportations en fournissant une garantie de partage des risques à leur institution financière l'incitant à leur donner accès à plus de fonds de roulement;
- › de financer des travaux en cours et des stocks;
- › de financer le fonds de roulement nécessaire à l'exécution d'un contrat d'exportation en cours;
- › de financer l'achat d'équipement ou d'acquitter d'autres dépenses liées à l'exportation;
- › de recevoir un soutien si elles tentent d'étendre leurs activités à l'étranger en investissant à l'extérieur du Canada;
- › d'accorder un prêt direct à un de leurs clients aux termes de contrats d'exportation particulier;
- › de donner à leur institution financière une garantie couvrant jusqu'à 100 % des pertes subies en cas d'appel injustifié de la part du client et, ainsi, de libérer leur fonds de roulement.
- › d'avoir accès à un programme de mentorat destiné aux PME.



EDC SUR LES MARCHÉS ÉMERGENTS

Soucieuse d'offrir ses connaissances et son savoir-faire aux entreprises canadiennes là où elles font des affaires et de les aider à percer de nouveaux marchés, EDC établit depuis 1997 des représentations à l'étranger sur les principaux marchés émergents. Les sociétés canadiennes misent de plus en plus ces marchés émergents stratégiques si bien qu'EDC y note une hausse rapide de la demande pour ses services. À preuve, en 2014, elle a facilité des transactions d'une valeur de 28,9 milliards de dollars.



À l'ère de la mondialisation de l'économie, la prochaine décennie sera celle des grandes économies émergentes prédisent les économistes et les investisseurs. En effet, lentement mais sûrement, la diversification des marchés en dehors des États-Unis se poursuit. Or, le Canada est une nation commerçante tributaire des exportations. Les entreprises d'ici devront au cours des années à venir intensifier leurs activités sur ces marchés pour être en mesure de soutenir la concurrence. Grâce à sa compréhension des besoins en financement et en approvisionnements des acheteurs et des emprunteurs étrangers sur les marchés émergents, EDC peut aller au-devant de la demande en biens et en services canadiens, déceler les occasions d'investissement et offrir des solutions financières à l'appui de l'essor des sociétés canadiennes.

S'implanter sur les marchés émergents plus risqués exige une connaissance profonde des risques uniques à chaque région et des façons de les gérer. Il est donc pas étonnant que de plus en plus d'entreprises fassent appel à EDC – un constat confirmé par l'augmentation du volume d'activités de la Société dans les pays où elle a des représentations. Le Brésil, l'Inde, la Chine et le Mexique, entre autres, constituent pour les entreprises canadiennes des marchés prioritaires, particulièrement en raison de leurs taux de croissance, de leur importante contribution aux chaînes d'approvisionnement mondiales et de la correspondance entre leurs besoins et les secteurs où excelle le Canada.

EDC continue d'étendre son réseau mondial de représentations afin d'approfondir ses relations à long terme avec les acheteurs et les emprunteurs étrangers – les principaux clients des exportateurs et des investisseurs canadiens sur ces marchés porteurs.

REPRÉSENTATIONS D'EDC AU CANADA ET À L'ÉTRANGER



EDC accroît sa capacité régionale de développement des affaires dans le but d'être davantage accessible pour ses clients et de fournir des services opportuns aux entreprises canadiennes. Grâce aux connaissances acquises et aux relations cultivées dans ses réseaux de représentations régionales et à l'étranger, la Société contribue à rehausser les résultats commerciaux du Canada.

Bureaux d'EDC au Canada

Les spécialistes du commerce international qui œuvrent dans les 17 bureaux d'EDC au Canada sont en mesure de répondre aux besoins commerciaux des électeurs de votre circonscription en leur offrant des solutions pertinentes dans le domaine du commerce extérieur. Pour accéder à la liste des bureaux régionaux d'EDC, veuillez vous reporter à la section EDC en bref (page 2).

À titre de partenaire de confiance, EDC assure le rayonnement de son réseau de bureaux au Canada afin d'approfondir sa compréhension des besoins de ses clients participant ou songeant à participer au commerce international. De plus, elle vise sans cesse à établir de solides relations avec chacune des entreprises qui sollicitent son appui, ses clients et ses partenaires financiers.

Représentations d'EDC à l'étranger

Le réseau d'EDC s'étend bien au-delà du Canada. Pour obtenir la liste des représentations à l'étranger de la Société, veuillez consulter la section EDC en bref (page 2). Les spécialistes en commerce international qui œuvrent au sein des 16 représentations d'EDC dans 12 pays du monde forment un effectif à la fois diversifié et polyglotte qui s'efforce de trouver de nouveaux débouchés et de nouvelles occasions d'affaires pour EDC et ses clients.

Par sa connaissance concrète du marché, EDC est en mesure d'appuyer les exportateurs canadiens cherchant à diversifier leurs activités. Grâce à son expertise et sa capacité de cerner les occasions de jumelage à l'échelle locale, EDC aide à renforcer la présence des entreprises canadiennes sur les marchés récemment développés et émergents.

Les relations se forment au cours du processus transactionnel, mais elles se cultivent et s'entretiennent dans le cadre de rencontres personnelles destinées à favoriser la collaboration et la formulation de solutions d'affaires efficaces. Les représentants d'EDC à l'étranger peuvent aider ses clients à nouer des relations sur place. Ils pourront alors plus facilement saisir des occasions d'investissement et intégrer les chaînes d'approvisionnement mondiales.

FOIRE AUX QUESTIONS

Q. EDC FINANCE-T-ELLE SES ACTIVITÉS À MÊME À L'ARGENT DES CONTRIBUABLES?

Non. EDC est une société d'État financièrement autonome qui ne reçoit aucun crédit parlementaire annuel. EDC touche des intérêts sur ses prêts et des primes sur ses services d'assurance.

Q. EDC DOIT-ELLE RENDRE COMPTE DE SES ACTIVITÉS AU PARLEMENT DU CANADA?

Oui. EDC rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce international. Le Rapport annuel d'EDC et le Résumé du Plan de la Société sont déposés au Parlement. Le vérificateur général du Canada agit comme vérificateur d'EDC.

Q. COMMENT UTILISE-T-ELLE SES BÉNÉFICES?

Elle les réinvestit dans les bénéfices non répartis pour renforcer sa capacité financière afin d'être en mesure de prendre plus d'engagements. Depuis décembre 2006, elle a versé plus de 4 milliards de dollars en dividendes au gouvernement du Canada.

Q. EDC OFFRE-T-ELLE DES PRIMES À DES TAUX RÉDUITS EN RAISON DE SON STATUT DE SOCIÉTÉ D'ÉTAT?

Non. Ses primes sont en moyenne supérieures à celles des assureurs du secteur privé canadien. Sa tarification se fonde sur le service et la couverture offerts et non sur le prix.

Q. POURQUOI EDC NE SE CONCENTRE-T-ELLE PAS SUR LES TRANSACTIONS AUXQUELLES LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES NE SOUHAITENT PAS PARTICIPER?

Il est difficile pour EDC de rester financièrement autonome et d'agir à titre de prêteur ou d'assureur de dernier ressort. Si la Société prenait uniquement part aux transactions trop risquées pour les institutions commerciales, elle accuserait un manque à gagner et devrait faire appel aux contribuables pour assurer son fonctionnement.

Q. EDC A-T-ELLE LE MONOPOLE DU MARCHÉ DE L'ASSURANCE CRÉDIT?

Non. Elle travaille en partenariat avec les assureurs du secteur privé afin de combler les écarts et faire croître le marché canadien tout en aidant le secteur privé à entretenir et bâtir des relations avec ses clients et ses clients potentiels.

Q. EDC DIVULGUE-T-ELLE PUBLIQUEMENT DE L'INFORMATION SUR LES TRANSACTIONS QU'ELLE APPUIE?

Son mode de gestion s'apparentant à celui d'une banque ou d'une société d'assurance, EDC veille à la confidentialité des renseignements commerciaux de ses clients. En octobre 2001, elle a mis en place une politique de divulgation qui prévoit l'affichage sur son site Web du détail de toute transaction envisagée dans le cadre de son programme de financement, y compris les garanties, l'assurance risques politiques destinée aux prêteurs et les opérations portant sur les capitaux propres. Le nouveau Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux d'EDC prévoit une divulgation accrue des projets de catégorie A (ceux ayant un potentiel élevé d'incidences environnementales et sociales négatives), notamment la justification du soutien et les grands enjeux environnementaux et sociaux examinés.

Q. COMMENT EDC S'ASSURE-T-ELLE QUE LES PROJETS QU'ELLE ENVISAGE D'APPUYER N'ONT PAS D'INCIDENCES NÉGATIVES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES DROITS DE LA PERSONNE?

Il incombe à EDC d'évaluer les incidences négatives potentielles sur l'environnement et les droits de la personne dans les collectivités touchées par les projets auxquels elle est partie. À cet égard, elle a mis en place un processus de contrôle préalable rigoureux lui permettant d'évaluer ces incidences avant d'accepter de participer au projet. De plus, EDC cherche constamment à rehausser la qualité de ses évaluations des effets des transactions sur les droits de la personne pour en assurer la conformité avec les pratiques exemplaires internationales. Elle appuie fermement les travaux de John Ruggie, représentant de l'ONU, et plus particulièrement l'étude qu'il consacre à l'évolution rapide du développement des normes internationales d'évaluation des incidences des projets sur les droits de la personne. EDC continue de revoir ses pratiques et de les réviser en conséquence.

POUR EN SAVOIR PLUS



Les députés et leur personnel sont invités à acheminer toute demande de renseignements ou relative à la tenue d'une séance d'information à l'Équipe des Relations Externes et Planification d'EDC :

Judy Casselman

*Relations parlementaires,
Relations Externes et Planification*

Jcasselman2@edc.ca

Tél: 613-598-2583

Laura Hewitt

*Directeur de groupe Relations Externes
et Planification*

lhewitt@edc.ca

Tél: 613-597-8631

Ce document est également disponible en français.

EDC is the owner of trademarks and official marks. Any use of an EDC trademark or official mark without written permission is strictly prohibited. All other trademarks appearing in this document are the property of their respective owners. The information presented is subject to change without notice. EDC assumes no responsibility for inaccuracies contained herein. Copyright © 2015 Export Development Canada. All rights reserved.